

## **LETTRE OUVERTE A Madame LE RECTEUR**

Monsieur le Proviseur nous a informé lors d'un entretien le 27 mars 2008 que vous le recevrez le jeudi 3 avril.

Dans l'attente d'une réponse favorable à nos demandes et dans une volonté de maintenir le dialogue, nous avons décidé de différer notre éventuelle démission des conseils d'administration du collège et du lycée du lundi 31 mars au jeudi 3 avril.

Jusqu'à présent, les actions menées n'ont pas perturbé les enseignements dispensés aux élèves.

Si votre réponse ne correspondait pas à nos attentes concernant le lycée et le collège, nous considérerions le dialogue rompu et la mobilisation pourrait se radicaliser.

Les informations transmises par Monsieur le Proviseur détermineront les actions futures.

Un large rassemblement est déjà prévu le jeudi 3 avril à 19h.

Veillez recevoir, Madame le Recteur, nos salutations respectueuses.

Les élus des conseils d'administration du collège et du lycée.